



Grenoble, le 17 mars 2017

## **Mallette PPMS 2017**

Depuis quelques années, la Ville de Grenoble assure un accompagnement auprès des établissements scolaires dans la mise en place de leur Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Dans ce cadre, la direction des Tranquillités a financé l'acquisition des éléments d'une mallette PPMS, après recherche et essais de différents matériels.

Chaque école recevra (ou a reçu) une mallette.

Celle-ci est constituée d'une caisse plastique transparente contenant : un poste de radio à dynamo, une lampe à dynamo, un gilet haute visibilité rouge (pour le chef d'établissement), un sifflet métal et des gobelets jetables.

Certains établissements dont la configuration spécifique le nécessite (bâtiments totalement indépendants, sans communication possible en cas de mise à l'abri) se verront attribuer une mallette supplémentaire et un jeu de talkies walkies.

La Ville de Grenoble espère bien sûr toutefois que les circonstances n'amèneront jamais les directeurs d'établissement à s'en servir !